

COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION ÉCONOMIQUE

Compte rendu

Le 16 novembre 1999
Édifice Sir Charles Tupper, pièce C554
2250, promenade Riverside
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Coprésidents :

Wayne Ormrod, ARLA

Jack Wilkinson, FCA

Participants :

Ken Edie, Agricore

Rick Smith, Dow Agrosiences

Bob Friesen, FCA

Jean Szkotnicki, ICSA

Charles Milne, ICPC

Shannon Coombs, ACMSC

Shirley Archambault, CCH

Pamela Simpson, CdT

Frank McDonald, AAC

Kim Meegan, FCA

Robert Woods, ARLA

Wendy Sexsmith, ARLA

Secrétaire : Geraldine Graham, ARLA

1. Réévaluation

Le point sur les échéances, les résultats et les calendriers dans les pays de l'OCDE

Janet Taylor, ARLA, décrit les réévaluations en cours dans le cas des agents de préservation du bois d'usage intense, des insectifuges personnels et des pesticides organophosphorés (voir les acétates ci-joints). Le calendrier des réévaluations de ces pesticides est déterminé par celui qu'adopte l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis, ces travaux déterminant le commencement des réévaluations canadiennes. Les réévaluations provenant d'autres pays membres de l'OCDE seront consultées au besoin. Les enquêtes sur les utilisations menées à l'été 1998 s'avèrent très utiles pour adapter les évaluations aux scénarios d'utilisation canadiens.

Discussion

On a demandé combien de temps on gagnait en utilisant les résultats d'examen américains. Il est encore trop tôt pour le savoir, l'ARLA en étant encore au stade de l'apprentissage de cette méthode.

Les commentaires sur le document de travail portant sur les réévaluations sont étudiés et un projet de directive paraîtra bientôt pour consultation.

On a obtenu des ressources additionnelles pour les réévaluations - 3,8 millions de dollars annuellement seront progressivement ajoutés au cours de la période allant de 1999/2000 à 2001/2002. Cela garantira un financement stable du programme. Les ressources consacrées à la réévaluation ne changeront rien à l'évaluation des demandes d'homologation.

On a demandé si le programme de réévaluation peut être appliqué sans amendement à la Loi. L'ARLA explique que c'est possible en vertu de la version en vigueur de la *Loi sur les produits antiparasitaires* (LPA), mais que les amendements proposés renforceraient le programme, par exemple, en permettant de prendre des mesures réglementaires si des données n'étaient pas communiquées suite à un appel de données.

2.1 Affinement des catégories de demandes d'homologation et processus relatif aux copies d'étalon

Le point/progrès

Roy Lidstone, ARLA, distribue le rapport du Groupe de travail ARLA-industrie sur les catégories de demandes. Ce rapport avait été précédemment soumis au Comité de gestion de l'Agence (CGA). Les recommandations et le plan des catégories ont été acceptés par le CGA, à quelques détails près (voir les acétates ci-joints).

Discussion

On félicite le Groupe de travail pour son efficacité. Des mises à jour régulières concernant la mise en oeuvre des recommandations seront fournies au Comité consultatif de gestion économique (CCGE).

Homologation de copies d'étalon

Un nouveau projet de directive sera publié lorsque tous les commentaires sur la version provisoire rédigée par le Groupe de travail seront rentrés.

2.2 Modifications de l'homologation nécessitant ou non l'envoi d'un avis

Le point/progrès

Karen McCullagh, ARLA, récapitule sa présentation faite à la réunion du 12 mai 1999, et elle fait le point sur les progrès réalisés depuis (voir les acétates ci-joints). On s'occupe de rédiger un projet de directive décrivant 25 types de modifications ne nécessitant qu'un avis ou même aucun. Il devrait

paraître en janvier 2000. La période de commentaires devrait s'étendre sur 45 jours.

D'autres propositions concernant des modifications accompagnées d'avis seront élaborées à la lumière de l'expérience acquise avec les 25 premières et des résultats d'autres initiatives comme les recommandations du Groupe de travail sur les catégories de demandes et la préparation d'une politique sur les produits de formulation.

Discussion

Wayne Ormrod dit qu'on devrait tenir compte du degré de mise en oeuvre des nouvelles procédures, comme les avis, en regard des ressources gouvernementales et privées requises pour leur élaboration.

3. Bilan national

Rapport de rendement/échéanciers

Projections des charges de travail

Charge de travail - Défis relevés

Wayne Ormrod présente une mise à jour des statistiques ayant trait aux demandes d'homologation qu'il avait présentées à la réunion du 12 mai 1999 (voir les acétates ci-joints). Le volume total des demandes reçues est demeuré constant au cours des trois dernières années. L'augmentation du nombre des demandes de catégorie A au troisième et au quatrième semestre de 1998-1999 ne semble pas s'être reproduite en 1999-2000. À ce jour, en 1999-2000, un pourcentage inférieur de demandes de catégorie A a eu l'homologation pour issue à ce qu'il était en 1998-1999, alors qu'un pourcentage supérieur a été retiré ou rejeté. On ne voit pas très bien pourquoi. Il pourrait exister un lien avec la qualité des demandes ou la rigueur d'application des critères d'examen préliminaire. Une tendance similaire pourrait se dessiner dans le cas des demandes de la catégorie B, quoique dans une moindre mesure.

Ces trois dernières années, l'ARLA a atteint la norme de rendement pour toutes les demandes des catégories A et B qui sont parvenues au stade de l'évaluation.

Discussion

Si la tendance actuelle au rejet des demandes de catégorie A se maintenait en 1999-2000, il faudrait procéder à une analyse détaillée des raisons. De toute manière, l'industrie examinera de son côté les possibilités de corriger la situation. L'ARLA pourrait contribuer à cet exercice en procédant à la ventilation des données par type de produits. Il serait utile de savoir si ces demandes concernent des matières actives homologuées à l'étranger.

Décision

Wayne Ormrod a accepté de montrer une analyse plus détaillée à Shannon Coombs, ACMSC, et à Allan Brown, ICPC.

4. Importance accrue donnée aux usages limités - le point sur la FQPA

L'industrie demande si des mesures sont prises pour améliorer le processus d'examen des demandes d'homologation pour des usages limités, devant la perspective que des produits ne deviennent interdits à cause de la FQPA.

Wayne Ormrod mentionne que les programmes destinés aux usages limités sont continuellement améliorés. Il souligne également que les demandes formulées simultanément au Canada et aux États-Unis sont celles qui obtiennent le plus de succès. D'intenses consultations précédant les demandes ont aidé à l'homologation de pesticides biologiques dans le cadre du Programme d'homologation des usages limités à la demande des utilisateurs (PHULDU).

Wendy Sexsmith mentionne qu'un nouveau projet de directive sur le processus d'extension du mode d'emploi pour usages limités demandés par les utilisateurs (PEPUDU) est en préparation. Il y a eu des réunions avec des groupes de producteurs au commencement de novembre pour les aider à s'y prendre de manière plus stratégique dans la détermination de leurs besoins en termes de nouveaux outils de lutte antiparasitaire. Il y a également eu des réunions pour encourager les efforts de collaboration entre les groupes de producteurs et le programme IR-4 de biopesticides des États-Unis, afin de favoriser l'homologation d'usages limités au Canada.

5. Le point sur le plan de travail

Le plan de travail a été examiné et mis à jour (pièce jointe).

6. Avis de changement du statut des demandes d'homologation

Roy Lidstone explique la politique de l'ARLA de ne plus informer les demandeurs de manière courante sur le statut de leurs demandes. Ils demeurent toutefois encore informés en cas de problème. De plus, les titulaires ne seront plus avisés lorsque les homologations temporaires viendront à échéance. Les demandeurs ou titulaires peuvent adresser leurs demandes de renseignements en employant la ligne 1-800.

7. Accès électronique des demandeurs à l'état d'avancement de l'examen de leur demande d'homologation

Carmen Krogh, ARLA, signale que l'équipe chargée de l'environnement électronique travaille à ce projet. La sécurité constitue la principale difficulté.

Discussion

L'ICPC travaille à mettre sur pied son propre système de suivi. Des rapports entre l'ARLA et l'industrie pourraient être utiles. Il a été question de savoir s'il fallait offrir aux groupes d'utilisateurs l'accès à l'information sur l'état d'avancement des demandes, comme cela se fait aux É.-U. Les membres de l'ICPC en discuteront.

8. Harmonisation

a) Politique de gestion des substances toxiques

Wendy Sexsmith signale que la Politique de gestion des substances toxiques (PGST) est une politique s'appliquant à l'échelle du gouvernement. L'ARLA a publié une directive d'homologation sur la mise en oeuvre de la PGST décrivant comment celle-ci sera appliquée en vertu de la LPA. Les évaluations des risques associés aux pesticides tiennent compte des critères de la PGST en ce qui regarde la persistance et la bioaccumulation. Bon nombre des substances visées par la PGST sont aussi des polluants organiques persistants ciblés par des initiatives internationales. Le Canada dirige une initiative de l'OCDE sur l'harmonisation de l'évaluation des risques associés à des produits persistants et bioaccumulables.

b) Le point sur les examens conjoints en cours

Wayne Ormrod signale qu'il n'y a présentement pas de demande faisant l'objet d'un examen conjoint. Certaines sont à l'étape de l'examen préliminaire. Le programme inclut dorénavant les solutions de remplacement aux pesticides organophosphorés, les pesticides à risque réduit et les biopesticides. Il faut que le profil d'emploi des produits soumis à un examen conjoint soit similaire dans les deux pays.

c) Possibilités de partage des tâches

Wayne Ormrod rappelle à l'industrie que tout rapport d'évaluation (Data Evaluation Report [DER]) doit être communiqué avec les demandes.

9. Protection des données

Rapport provisoire du Groupe de travail du CCGE

Charlie Milne, ICPC, fait le point sur les progrès accomplis par un groupe de travail ARLA-industrie en vue de rédiger des propositions pour une nouvelle politique de protection des données (voir les acétates ci-joints). Les intervenants seront largement consultés. La prochaine réunion du Groupe de travail aura lieu en janvier 2000.

10. Législation

Le ministre de la Santé a reçu l'avis du Comité consultatif de gestion économique et il étudie la pertinence de présenter des amendements à la LPA.

11. Rapport financier

a) Financement pour 1999/2000 et prévisions

Robert Woods présente un aperçu du financement et des dépenses de l'ARLA pour 1997/1998 à 1999/2000, ainsi qu'un résumé de l'attribution des ressources par secteur d'activités (pièces jointes).

b) Programme de réévaluation

Lorsque ce programme sera appliqué entièrement, environ 58 ETP seront accordés à la réévaluation, sans compter 15 ETP pour les services généraux. On estime toujours que les frais généraux s'élèveront à environ 4 millions de dollars par an.

12. Commerce/Protocole d'entente

Wendy Sexsmith a fait le point sur le Protocole d'entente entre le Canada et les É.-U. ainsi que sur la rencontre au sommet du 6 mai 1999 (voir les acétates ci-joints). Une réunion de haut niveau est prévue.

13. Prochaine réunion

Le coprésident de l'ARLA suggère que le CCGE tienne deux réunions par année. Le représentant de l'ICPC en suggère plutôt trois par année. Le coprésident du secteur industriel accepte de consulter l'industrie sur cette question. Les coprésidents discuteront ensuite de la date de la prochaine réunion.